

Concours enseignants CAPET Eco - Gestion 2015

Options : A : Communication et organisation
B : Comptabilité et gestion
C : Commerce et vente

Dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école (8 juillet 2013) les concours de recrutement sont renouvés à partir de la session 2014 :
- admissibilité 13 et 14 avril 2015
- admission en juin/juillet 2015
Pendant l'année de M1.

Les ESPE en collaboration avec les 4 universités partenaires, délivreront des Masters enseignements, éducation, formation (MEEF), à l'issue de deux années d'études post-licence.

Les épreuves du concours prendront davantage en compte les compétences professionnelles et seront mieux intégrées dans la formation. Elles comprennent :

- admissibilité : deux épreuves écrites
- admission : deux épreuves orales

Le mode de recrutement des enseignants basé sur un concours situé en année de M1, « métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF), coordonnée par l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Ces concours donnent un poids important à l'oral 2/3 et uniquement 1/3 pour les écrits. Ils sont suivis par un M2 en alternance avec un statut de fonctionnaire stagiaire :

- le concours a lieu en M1 (écrits en avril et oraux en juin)
- Ils sont également ouverts aux étudiants, titulaire d'un M1 ou équivalent, ou les étudiants inscrits en Master 2 et aux personnes titulaires d'un diplôme équivalent.
- Les étudiants admis à ces concours seront au cours de leur seconde année de Master, rémunérés à plein temps en tant que fonctionnaires stagiaires et effectueront un service d'enseignement à mi-temps.
- Ils prendront leurs fonctions comme titulaires à la rentrée 2016.

Parcours du Master préparant à ce concours : Economie gestion

Etablissement de formation : Montpellier : Faculté d'éducation de l'UM - www.univ-montp2.fr

Responsables du parcours :

- Claude Fabre – claudfabre@fde.univ-montp2.fr

Résultats 2014

| | Poste en 2014 | Présents aux concours | Nombre d'admissibles | Nombre d'admis |
|--------------------------------|---------------|-----------------------|----------------------|----------------|
| CAPET EG option communication | 50 | 277 | 121 | 50 |
| CAPET EG option marketing | 55 | 523 | 141 | 55 |
| CAPLP EG option commerce vente | 115 | 912 | 253 | 115 |

CAPET / CAPLP Economie gestion

Épreuves d'admissibilité

| | |
|--|---|
| Épreuve 1 Epreuve de spécialité | L'épreuve repose sur — une résolution de problèmes basée sur des activités professionnelles de référence et l'exploitation des systèmes d'informations liées ; — une question relative à une problématique de professionnalisation dans l'une des situations proposées. Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie. <i>Durée de l'épreuve : 5 heures</i> <i>Coefficient : 1</i> |
| Epreuve 2 Epreuve de synthèse | L'épreuve repose sur — une synthèse argumentée, à partir de la formulation d'une problématique fournie dans le sujet et centrée sur l'exploitation pédagogique d'une thématique professionnelle en rapport avec l'option ; — une série de questions à portée didactique, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine juridique. Le candidat choisit de traiter la série de questions se rapportant à l'un ou à l'autre de ces domaines. Le sujet de l'épreuve peut être commun à plusieurs options. <i>Durée de l'épreuve : 5 heures</i> <i>Coefficient : 1</i> |

Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire ou du domaine professionnel du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires ou domaines professionnels.

1° Épreuve de mise en situation professionnelle

L'épreuve consiste en une mise en situation associant un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) et une thématique de professionnalisation dans le but de présenter une réalisation pédagogique précisée par le sujet.

L'épreuve comporte un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury

Durée de préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes ; entretien avec le jury : 30 minutes)

Coefficient : 2

2° Épreuve d'entretien à partir d'un dossier :

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat.

Le sujet proposé par le jury, à partir du dossier, précise le contexte et les conditions de l'enseignement envisagé.

Durée de préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes ; entretien avec le jury : 30 minutes)

Coefficient : 2

Pour des informations complémentaires : www.education.gouv.fr